

Monsieur le Président

à

Mesdames, Messieurs les administré(e)s
de la Communauté Territoriale Sud Luberon

La Tour d'Aigues, le 8 Mars 2022

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de la tenue de la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté Territoriale Sud Luberon le :

**Jeudi 17 Mars 2022, à 18h30
Salle des associations « Le Coignet » à Ansouis**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2021,
Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 février 2022,

1. Budget général 2021 - Approbation du compte de gestion,
2. Budget général 2021 – Vote du Compte Administratif,
3. Budget Annexe Parc d'Activités Le Revol 2021 - Approbation du compte de gestion,
4. Budget Annexe Parc d'Activités Le Revol 2021 - Vote du compte administratif,
5. Modification de la convention de groupement de commandes "assurance et logiciel marchés publics",
6. Délibération fixant la liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction,
7. Modification du tableau des effectifs,
8. Remplacement du représentant de COTELUB à la commission consultative des déchets du SRADDET,
9. Avenants n°2 aux contrats de reprise des papiers cartons signés avec Alpes Assainissement,
10. Convention avec le CD 84 - étude création et extension des zones d'activités de Cadenet, Villelaure et la Bastide des Jourdans,
11. Convention de délégation de compétence GEMAPI avec le SMAVD - Bassin de l'Eze,
12. Convention de délégation de compétence GEMAPI avec le SMAVD - Cours d'eau orphelins,

Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées

Robert Tchobdrenovitch
Président de la Communauté Territoriale

